CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E25946 **VALABLE JUSQU'AU** 11/10/2023

ÉDITÉ LE **27/07/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/12/2001
Capital : 421 450

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2001B249

Siret : **439 170 739 00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4029795
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141 011 805
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141 011 805
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : **KELHETTER CLAUDE-CONSTRUCTIONS SARL**

37 RUE NIEDERGASSE
67310 DAHLENHEIM

Téléphone : 03 88 10 00 50 **Fax :** 03 88 10 00 59
Portable :

Site Internet : www.kelhetter.fr
E-mail : kelhetter.claude@gmail.com

Responsabilité légale :
KELHETTER CLAUDE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2021
6261	Chapes Mention RGE	23/09/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/07/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.